

**ASSEMBLEE COMMUNALE  
ORDINAIRE**

**Jeudi 19 décembre 2019 à 20 h**

**Salle communale**

**Rte de Courrendlin 3 - entrée nord**

**Ordre du jour**

1. Procès-verbal de la dernière assemblée ;
2. Discuter et voter un crédit de CHF. 220'000.- pour la réalisation de plusieurs mesures du PGEE. Donner compétence au Conseil communal pour le financement ;
3. Discuter et adopter le budget 2020, fixer la quotité d'impôt et les taxes y relatives ;
4. Divers

Le procès-verbal de la dernière assemblée communale peut être consulté au Secrétariat communal et sur le site internet de la commune.

*Conseil communal*

**MISE EN SERVICE DES MOLOKS**

Les conteneurs semi-enterrés pour les déchets ménagers incinérables seront mis en service le

**jeudi 12 décembre 2019.**

A partir de cette date, tous les dépôts autre que dans les Moloks ne sont plus autorisés. Cela concerne également les conteneurs 800 litres contenant des sacs taxés. **Il est obligatoire d'utiliser les sacs officiels SEOD taxés de 17, 35, 60 ou 110 litres.**

Il n'y a par contre aucun changement pour les conteneurs à puces (taxe au poids) et pour les autres types de déchets.

La dernière tournée « porte à porte » aura lieu ce mercredi 11 décembre 2019.

**AGENDA 2019**

- **14 décembre 2019**  
Marche gourmande organisée par le groupement de jeunesse
- **22 décembre 2019**  
Marche aux flambeaux organisée par la SDEC  
Départ à 18h00 depuis le restaurant avec arrêt en cours de route auprès d'une conteuse suivi d'une collation à la Côtatte.



*Le Conseil communal et le personnel de l'administration vous  
souhaitent une bonne et heureuse année 2020*

**Fermeture  
du secrétariat communal**

Le bureau communal sera fermé durant les fêtes de fin d'année, soit

du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclus

Veillez donc prendre vos dispositions assez tôt si vous devez passer au bureau.

En cas d'urgence, veuillez s.v.pl. contacter la secrétaire communale au **079 202 28 43**

**NOUVEAU SURVEILLANT DU  
RESEAU D'EAU**

Suite à la démission du titulaire pour raisons professionnelles et aux vues de sa seule candidature cet été, le conseil communal s'est approché de l'ancien titulaire fonctionnant actuellement ad intérim pour voir s'il ne reprendrait pas du service.

Celui-ci a accepté notre offre et c'est avec plaisir que nous vous annonçons la nomination de Monsieur

**DOMINIQUE QUELOZ**

**Responsable du réseau d'eau de Châtillon**  
Vous pouvez le joindre au 078 616 16 25.

Nous le remercions de sa mise à disposition et lui souhaitons beaucoup de satisfaction dans sa nouvelle fonction qui prend effet immédiatement.

*Conseil communal*

**TELETHON 2019**

**Bravo et merci**

Les pompiers du village vous remercient toutes et tous pour votre soutien à l'opération Téléthon. Cette action de solidarité a permis de récolter la somme de

**CHF. 810.-**

Merci et au plaisir de vous revoir en 2020

SIS 6/12 section Châtillon

## Rénovation du bâtiment scolaire

Résumé de la séance d'information du 13 novembre 2019

Afin de respecter au mieux le crédit initial, des adaptations ont dû être faites sur l'ensemble des travaux. La priorité de la commission de rénovation a été de travailler sur deux axes : supprimer ou repousser certaines prestations et prioriser tous les travaux devant ce faire en l'absence des écoliers. Partant de là, il a été renoncé, pour l'instant, à l'isolation périphérique, au changement de la toiture et des fenêtres, ainsi qu'à la ventilation contrôlée de tout le secteur classes (ouest du bâtiment). Ces éléments pouvant se faire ultérieurement sur des périodes de vacances et/ou ne nécessitant pas le déplacement des élèves.

L'extension Est (arrière-scène) a été complètement abandonnée, ainsi que le bardage devant la façade Sud de la halle. D'autres mesures, telles que la mise aux normes Macolin de la halle de gymnastique, ont été supprimés.

Il a été revu à la baisse les frais d'équipement sportifs et éducatifs, ainsi que la partie cuisine.

Pour les détails, voir les tableaux ci-dessous.

Remarques:  
- Montant TTC

- Les subventions ne sont pas prises en considération dans le cadre de cette présentation

	DEVIS ORIGINAL J. CHATELAIN – 11.04.2017	DEVIS RÉVISÉ ARCHES 2000 – 06.05.2019	DEVIS RÉACTUALISÉ ARCHES 2000 – 13.11.2019
1 Travaux préparatoires	125'000.-	108'000.-	108'000.-
2 Bâtiment	2'466'000.-	2'888'500.-	2'357'400.-
3 Equipements d'expl. halle gymnastique	0.-	130'000.-	10'000.-
4 Aménagements extérieurs	16'000.-	15'000.-	15'000.-
5 Frais secondaires	13'000.-	30'000.-	30'000.-
6 Réserve divers et imprévus	130'000.-	120'000.-	100'000.-
7 Equipements d'exploitation scolaire	0.-	92'000.-	42'000.-
8 Déménagement écoliers à Rossemaison	0.-	120'000.-	115'000.-
<b>TOTAL</b>	<b>2'750'000.-</b>	<b>3'503'500.-</b>	<b>2'777'400.-</b>

### Détails des déductions sur le bâtiment

2 Bâtiment		-531'100.-
211.1	Echafaudages MV à l'ouest	-5'000.-
211.3	Pas de terrassements à l'Est (scène)	-5'000.-
211.5	Suppression zone Est (scène)	-50'000.-
214.0	Toiture suppression toiture Ouest	-50'000.-
214.0	Suppression toiture scène	-13'000.-
214.1	Suppression surface scénique	-6'000.-
214.2	Suppression bardages bois au sud de la halle	-25'000.-
221	Pas de remplacement des fenêtres zone ouest	-46'600.-
222	Conservation des tuiles de la toiture ouest	-14'000.-
226	Pas d'isolation périphérique sur le volume ouest	-49'000.-
228	Conservation des stores de la zone école (ouest)	-11'000.-
230	Suppression solaire PV	-28'000.-
242	Enlever les radiateurs de la halle de gymnastique	+2'000.-
242	Nouveau groupe halle de gymnastique chauffé	1'000.-
244	Suppression ventilation contrôlée zone ouest	-80'000.-
258	Simplification de la cuisine	-20'000.-
281	Chape halle de gymnastique	+13'000.-
214	Revêtement de parois de la halle de gymnastique	-80'000.-
289	Divers liés au nouveau projet	-64'500.-

En résumé, les travaux prévus sont :

Isolation totale de la halle et de la partie centrale (façades, fenêtres, toiture).

Sol, plafond et fenêtres de la halle de gymnastique refaits à neuf ainsi que la scène actuelle.

Nouveau chauffage (pellets) et ventilation contrôlée (halle + sanitaires).

Nouvelle entrée et préau agrandi pour répondre aux normes scolaires.

Nouvelle cuisine fonctionnelle pouvant desservir à l'intérieur comme à l'extérieur.

Nouvelles douches au sous-sol ainsi qu'une nouvelle classe de bricolage. Remise à neuf des wc.

Agrandissement de la salle des maîtres et rafraîchissement de toutes les classes.

De plus amples informations seront ajoutées sur le site internet de la commune.